

Bonjour,

Pour information, Xavier Gray et moi-même de la société ABO Wind, ainsi que Marie Sepchat et Perrine Le Saint de la société EDF EN, rencontrons le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine mardi 4 juin prochain. Nous y discuterons principalement de la possibilité de réduire la limitation de hauteur des éoliennes requise par l'Armée de l'Air. L'analyse des études techniques et nos estimations de production d'électricité nous amènent en effet à la conclusion que le projet ne peut être viable qu'avec des éoliennes d'une hauteur totale en bout de pale d'environ 150m, ce qui correspond à la hauteur des éoliennes couramment installées de nos jours.

Suite à cette réunion, nous vous tiendrons informés de la suite de nos démarches. Nous prévoyons bien entendu de réunir le comité de suivi dès que nous aurons de plus amples retours de la part des services de l'Etat et que nous serons en mesure de présenter un projet viable.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à ce projet, je vous adresse mes sincères salutations.

Gaël MILLET

Responsable de projets

ABO Wind sarl

12 Allée Duguay Trouin, 44000 Nantes, France

Tél. : +33(0)2.51.72.63.74 ; Fax : +33(0)2.40.89.34.56 ; Mobile : +33(0)6.43.11.67.76

Siège Social : 2 Rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5, France

Nouveau site internet : www.abo-wind.fr

Mail du 23 mai 2013